

Engagement éthique des dirigeants

Avis important

Cet engagement s'inscrit dans la direction que nous, les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de direction (collectivement, les « dirigeants »), avons prise en ce qui a trait à l'éthique dans la conduite de nos affaires et de nos pratiques commerciales. Il se veut le reflet de notre engagement ferme non seulement de respecter la loi, mais aussi les meilleures normes d'éthique.

Le Code d'éthique et de conduite explique les principes fondamentaux du présent énoncé d'engagement, lequel devrait donc être lu conjointement avec ce code.

Honnêteté et éthique

Respect et intégrité

Nous sommes les ambassadeurs du respect et de l'intégrité. Nous nous comportons toujours de façon responsable et faisons preuve de courtoisie, d'honnêteté, de civilité et de respect envers tous les autres membres de CIMA+, envers nos clients, fournisseurs et partenaires.

Éthique

Afin d'appuyer les objectifs de CIMA+, nous nous acquittons en tout temps de nos responsabilités de façon à promouvoir l'éthique lorsque nous exerçons nos qualités de dirigeants.

Nous devons :

- Nous acquitter de nos responsabilités avec vigilance, au mieux des intérêts de CIMA+ et de façon à éviter qu'on puisse y percevoir un avantage personnel;
- Promouvoir les intérêts légitimes de CIMA+ avant nos propres intérêts lorsque la situation se présente;
- Encourager de façon proactive un comportement éthique entre subordonnés et pairs, et maintenir des relations empreintes de bonne foi;
- Avoir une conduite irréprochable, empreinte d'indépendance, d'objectivité et de modération;
- Être loyal et intègre envers les autres dirigeants et en aucun temps nous rendre coupable d'un abus de confiance et de procédés déloyaux;
- Préserver la confidentialité des débats, échanges et discussions;
- Agir avec prudence, compétence et diligence;
- Employer les actifs et ressources de la compagnie de façon responsable et équitable, au mieux des intérêts de CIMA+.

Prévention des conflits d'intérêts

Nous évitons les conflits d'intérêts réels ou apparents et ne devons jamais adopter une conduite qui soit préjudiciable à CIMA+ ou à sa réputation. Un tel conflit existerait si un dirigeant favorisait ses intérêts personnels avant ceux de CIMA+ ou de ses clients, ou lorsqu'une obligation ou situation découlant des activités personnelles ou des affaires financières d'un dirigeant pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de celui-ci dans l'exécution de son devoir envers CIMA+.

Nous ne sollicitons, ni n'acceptons de dons, de faveurs ou de gracieusetés quelconques de la part de personnes liées, de clients ou de firmes avec lesquelles CIMA+ fait affaires. À cet égard, un « don » ou une « faveur » s'entend notamment d'un service rendu à titre gracieux, d'un prêt, d'un rabais, d'une somme d'argent ou d'un article de valeur. Cela ne comprend pas les articles de valeur minimale normalement utilisés aux fins de promotion des ventes, les repas d'affaires ordinaires ni les divertissements raisonnables conformes aux pratiques locales, sociales ou commerciales, pour autant qu'ils soient obtenus de façon sporadique et dans le respect des lois en vigueur.

Nous n'exécutons pas de travail ni ne rendons des services pour des entreprises qui font concurrence à CIMA+ ou avec lesquelles CIMA+ fait affaires, ni sciemment faisons un investissement important dans de telles entreprises sans l'approbation appropriée du Conseil d'administration de CIMA+.

Si nous croyons nous trouver en situation de conflit d'intérêts, nous en informerons le Président et chef de la direction ainsi que le Conseil d'administration.

Respect des lois, règles et règlements

Nous avons conscience de la responsabilité liée au rôle que nous avons au sein de la société et de l'importance de se conformer à l'esprit et à la lettre des lois, règles et règlements applicables et d'en faire la promotion.

Nous défendons notre société contre les risques de collusion et de corruption par un programme efficace de conformité interne.

Respect de l'éthique

Responsabilités

Nous avons spécialement le devoir de servir de modèles de conduite appropriée et de veiller à ce que les principes et politiques en matière d'éthique et de conduite ainsi que les autres lignes directrices et politiques de CIMA+ soient respectés.

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les membres du personnel qui nous signaleront un manquement quant à ces pratiques.

Déclaration

Si nous avons connaissance de la violation réelle ou présumée en matière d'éthique de conduite, nous en informerons personnellement le Président et chef de la direction ainsi que le Conseil d'administration.

Si nous ne respectons pas le présent énoncé ou notre Code d'éthique et de conduite, à quelque égard que ce soit, nous nous exposerons à l'analyse et à l'examen de notre conduite par le Conseil d'administration de CIMA+.